L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 13 JUIN 1880. 53me Année

DUFOUR & LIBBY,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 13 JUIN 1880.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par le shérif le contenu de la maison connue sous le nom d'Hôtel St-James, sis rue des Magasins, entre Natchez Alley et Gravier. Le magnifique ameublement de cet établissement, il y aura là ce beau matériel à faire pour les marchands de meubles, les propriétaires d'hôtels et de pensions, les familles et le public en général. Les meubles de salon, les meubles de chambre à manger et de chambres à coucher, sont d'une grande élégance et en recommandent par leur solidité. Les tapis, les ustensiles de cuisine, etc., seront également vendus. Excellente occasion pour tout le monde.

Propriété de valeur à l'encan—MM. Nash et Hodgson, encanteurs, vendront, samedi prochain, aux chênes publiques, pour le compte de la liquidation de la Banque des Mechanics & Traders et de la succession de Mme Jeanne Brice Lara, ces grandes écuries rue Dryades, donnant la rue de l'Union, entre les rues Gravier et Perdido, occupées par l'Express de Seul et à bail jusqu'au octobre prochain au prix de $1000 par an, et et aussi ces vastes magasins et résidences au coin des rues Bienville et St. Pierre, faisant face à la place Congo, occupées par une confiserie, un saloon, une résidence, etc., et louée au prix de $900 par an. Pour plus amples informations sur les conditions, les dimensions, etc., voyez les annonces et les plans à la vente.

Notre situation en attendant.

Le jugement rendu par la Cour Suprême dans la dernière affaire de taxe avait causé un très vif mécontentement parmi les contribuables, et à mesure que ce jugement est plus connu, les plaintes auxquelles il donne lieu se prononcent davantage, jusqu'au point de prendre aujourd'hui un caractère de gravité extraordinairement accentué. Si les trois juges de la Cour Suprême, qui ont eu le courage de décider que le peuple innocent de la Nouvelle-Orléans devait payer jusqu'au dernier cent les dettes faites par des administrations insensées, ont pensé que ce peuple, depuis si longtemps victime, se soumettrait avec résignation à un arrêt qui renverse l'œuvre d'une Convention, la sanction de cette œuvre par la presque unanimité des votants et par une Législature, et les vœux de dix mille pétitionnaires qui avaient encouragé la Convention dans son travail de réforme, de réduction et de justice, et qu'en définitive il payerait volontiers une taxe toujours croissante et qui lui rappelle les plus mauvais temps du gouvernement républicain, ces juges se sont trompés, et sans que nous puissions dire jusqu'où pourra se porter l'indignation qu'il éprouve, en ce moment, nous constaterons ses moins que cette indignation est extrême et qu'elle entretient toi une irritation dangereuse et justifiée.

Cela se conçoit sans peine. La population de la Nouvelle-Orléans, sous le régime démocratique, croyait en avoir fini avec toutes les hontes et les exactions du régime antérieur, et c'est au moment où elle se livrait à l'espoir d'un meilleur avenir sous un gouvernement qui pour elle devait être un gouvernement de réparation et de justice, qu'elle se voit, par un arrêt de cour, prononcé à la majorité d'un juge, condamnée à répondre sur ses biens, si réduits aujourd'hui, de l'exécution de prétendus contrats de finance au sujet desquels elle n'a jamais été consultée, qu'elle a désavoués en tout temps, et que le parti démocrate a maintes fois dénoncés à la nation tout entière.

La population de la Nouvelle-Orléans se demande comment il se fait que, sans sa participation dans ces contrats frauduleux et sans qu'il en soit résulté pour elle le simulacre même d'un avantage quelconque, elle puisse être obligée d'en subir les conséquences et de les exécuter *in extenso* tout comme s'il s'agissait d'obligations passées entre honnêtes gens, en consorties par une administration populaire et légitime au profit du bien commun ? Cette lamentable extrémité est certainement difficile à comprendre, et la classe d'habitants sur laquelle, d'après les décisions des cours, doit retomber le poids de ces odieuses obligations, a bien le droit de se plaindre, de s'indigner, de s'irriter, et de chercher un moyen d'échapper à des abus judiciaires prononcés sans droit sans raison, sans morale et sans justice, prononcés sans aucune de ces considérations qu'un sentiment vulgaire d'équité inspire toujours quand il s'agit de l'intérêt d'une population froissée, spoliée, et dont l'unique faute est d'avoir trop bénévolement subi le joug de ses oppresseurs.

Les juges qui ont voulu perpétuer ce joug, et même l'aggraver, ont cru sans doute que cette population était taillable à merci, et qu'elle payerait toujours tant qu'il lui resterait quelque chose. Comme elle a payé, elle payera, ont-ils dit, et la clique des financiers sera satisfaite.—Mauvais calcul ! car s'il se trouve quelques gens dans une position d'indifférence vis-à-vis des taxes, attendu qu'ils retrouvent d'un côté ce qu'ils perdent de l'autre, il en est d'autres, et c'est le plus grand nombre, qui y perdent tout et qui, avec raison, chercheront le moyen de ne pas tout perdre. Il faut, d'ailleurs, tenir compte de l'honneur public. Nous connaissons beaucoup de contribuables fonciers qui ne voudraient pas spéculer sur les dettes véreuses, quand même on leur démontrerait qu'ils trouveraient dans la hausse de ces valeurs une indemnité en fort qu'elles causent à la propriété foncière. Il y a chez ces contribuables comme un devoir religieux qui les détourne de ces opérations d'agiotage. Il y a, en outre, chez eux la conviction qu'un pareil jeu de bascule ne tiendra pas, et qu'en définitive le premier intérêt social, celui sur lequel sont fondés tous les autres et sans lequel tous les autres périraient, restera debout en dépit de toutes les tourmentes et de toutes les iniquités dont maintenant il est la victime.

A part cet honneur qui est l'unique sauvegarde sociale qui nous reste, puisque les cours nous font défaut, il y a dans le plus grand nombre des contribuables, impassibilité absolue à recourir à des opérations ou à des placements de toute pour faire compensation au tort que cette abondance de mauvaises dettes cause à la propriété foncière. Les propriétaires ayant peu d'argent, puisqu'ils sont à peu près sans revenu, ne peuvent, pour jouer à la bourse, dans l'espoir insensé d'un bénéfice aléatoire et léger, employer des fonds qui leur manquent ou qui sont absolument nécessaires aux besoins de leurs familles.

On prétend, mais nous ne pouvons y croire, qu'un des juges qui a contribué de son opinion à former la majorité de la cour suprême en faveur de l'arrêt qu'elle a rendu, a donné ce conseil à un contribuable qui s'en plaignait devant lui. Si cela était vrai, le conseil nous paraîtrait caractéristique de la moralité du jugement. Ce jugement aurait alors pris en secret dans l'idée que le besoin étant ouvrir à tout le monde, chacun peut y entrer pour aller y passer de l'or comme on le faisait à Paris dans la rue Quincampoix, à l'époque, bien connue, où fonctionnait le système financier de Law.

Mais le conseil n'est pas de saison et les contribuables ne pourraient le suivre quand même ils y seraient disposés. Ils ne vendront pas vendre à vil prix des propriétés qu'ils ont eu si grand-peine à sauver jusqu'ici, pour acheter des loups à prime, qui valent moins encore, si que le prochain assessement réduira peut-être à zéro, et les assesseurs remplissent leurs devoirs avec conscience et discernement. Un jeu de bourse soutenu par ce moyen, aurait la pire des ressources, et il échouerait aussi certainement que si les banc à prime étaient déclarés nuls par raison d'illégalité et de fraude, car ils ne sont debout que par les valeurs fonctives qui nous restent ; mais que ces valeurs éprouvent encore une nouvelle baisse et tous les fonds imaginaires de bourse tomberont sans bas pour disparaître presque entièrement du marché. Il n'y aurait plus de 5 mills ou de 10 mills de taxe qui pourraient y suffire ; il n'y aurait plus d'agiotage. Il y a, en outre, chez eux la conviction qu'un pareil jeu de bascule ne tiendra pas, et qu'en définitive le premier intérêt social, celui sur lequel sont fondés tous les autres et sans lequel tous les autres périraient, restera debout en dépit de toutes les tourmentes et de toutes les iniquités dont maintenant il est la victime.

A part cet honneur qui est l'unique sauvegarde sociale qui nous reste, puisque les cours nous font défaut, il y a dans le plus grand nombre des contribuables, impassibilité absolue à recourir à des opérations ou à des placements de toute pour faire compensation au tort que cette abondance de mauvaises dettes cause à la propriété foncière. Les propriétaires ayant peu d'argent, puisqu'ils sont à peu près sans revenu, ne peuvent, pour jouer à la bourse, dans l'espoir insensé d'un bénéfice aléatoire et léger, employer des fonds qui leur manquent ou qui sont absolument nécessaires aux besoins de leurs familles.

On prétend, mais nous ne pouvons y croire, qu'un des juges qui a contribué de son opinion à former la majorité de la cour suprême en faveur de l'arrêt qu'elle a rendu, a donné ce conseil à un contribuable qui s'en plaignait devant lui. Si cela était vrai, le conseil nous paraîtrait caractéristique de la moralité du jugement. Ce jugement aurait alors pris en secret dans l'idée que le besoin étant ouvrir à tout le monde, chacun peut y entrer pour aller y passer de l'or comme on le faisait à Paris dans la rue Quincampoix, à l'époque, bien connue, où fonctionnait le système financier de Law.

Une perte regrettable.—Nous apprenons bien à la triste nouvelle de la mort du Dr Delery, à la Baie St. Louis, qui s'est noyé. Cette perte affligera beaucoup de personnes qui avaient dans l'expérience du Dr Delery une confiance illimitée et tout à fait justifiée. Aussi bon littérateur que savant médecin, le Dr Delery s'était fait remarquer par de graves écrits et de profondes études sur toutes les maladies qui tiennent à notre climat et principalement sur la fièvre jaune, idée auquel pas un médecin prompt et judicieux il avait arraché beaucoup de malades qui sans son habile intervention médicale en eussent été les victimes. Ses traités, correctement et purement rédigés, annonçaient du goût et du tact, et il était encore excellent causeur, au langage facile, aux mots agréables et aux reparties vives et spirituelles.

Nos lecteurs se rappellent sans doute aussi avoir lu dans *l'Abeille* divers morceaux de poésie très estimables et dont la versification brillante, entraînée, dénotait un concours, les éloges de plus d'un académicien.

Le Dr Delery avait été médecin de ville et ensuite coroner. En cette dernière qualité il avait suggéré diverses choses concernant le régime de la prison à l'égard des aliénés, et quelques unes de ces idées ont été appliquées au grand soulagement de l'humanité souffrante.

Etant allé s'établir sur les bords du Golfe, dont la vue plaisait à son amour pour le silence et la fraîcheur, le Dr Delery avait souvent l'occasion d'exercer la charité dans ses relations avec ses malades, et il ne manquait jamais à ce devoir autant du moins que ses moyens le lui permettaient.

Tombé malade, lui-même, il y a un mois, il a succombé à une paralysie dont il avait déjà plusieurs fois éprouvé les atteintes. Il avait 65 ans. Ses funérailles auront lieu ce soir à 5 heures. On trouvera dans une annonce insérée plus loin, toutes les informations relatives à l'enterrement.

Le vapeur Péreire.—Nous avons eu occasion hier soir de lire une dépêche annonçant que dans la matinée, vers les 8 heures, le vapeur Péreire avait été signalé devant le cap Lizard. A bord du Péreire se trouvaient plusieurs Louisianais, entre autres M. Antoine Carrière et deux de ses petits enfants.

ENCYCLOPÉDIE UNIVERSELLE ET DICTIONNAIRE FRANÇAIS ILLUSTRÉ.—Nous venons de recevoir les dix dernières livraisons, 20 à 30, de ce grand ouvrage, qui en compte pas moins de 60 livraisons et qui dans sa partie encyclopédique se compose d'articles écrits par les premiers écrivains français. Il formera en tout 150 livraisons, composée chacune de deux feuilles de texte, contenant la matière d'un volume in 8 ordinaire.

L'ouvrage, composé en caractères entièrement neufs et imprimé sur papier de luxe, forme deux magnifiques volumes, d'environ 1400 pages chacun. Il est entièrement terminé, et chaque livraison coûte 25 cents. Il se vend par souscription, à la Nlle-Orléans, chez Armand Hawkins, rue du Canal, 1961/2. Cette encyclopédie a sa place marquée dans toutes les bibliothèques.

Visiteurs' Guide.—Nous venons de recevoir le "Guide du Visiteur" à la Nouvelle-Orléans, ou le "Nouvelle-Orléans Illustrée", gracieuse brochure publiée par J. Curtis Waldo, avec quantité de croquis, de figures et de portraits, représentant des personnages connus ou non connus. L'ouvrage est complet, et ne dérangera, l'ayant entre ses mains, le nom complet de voir un seul des édifices de la Nouvelle-Orléans ayant quelque importance. Le "Visiteurs' Guide", qui se trouve chez tous les libraires, ne se vend que 50 cents.

Payez de suite vos taxes de ville et évitez les frais. Il ne reste que quelques jours.

Avant de partir pour la campagne chassez vos enfants à l'Etoile Rouge.

L'Hôtel Frapart.—"Frapart House," à Mandeville—est connu de tous nos lecteurs ; nous en parlons encore à cause de certains détails qui nous ont été communiqués depuis la publication du dernier paragraphe.

L'hôtel est ici en dépendances qui été commencés le 1er mars et achevés le 23 mai de cette année grâce au remarquable esprit d'entreprise et à l'indomptable énergie du propriétaire, M. Edmond Frapart. Le terrain a deux cents pieds de face au Lac, dont il est éloigné de quelques pas seulement, et une profondeur de cinq cents pieds. Le bâtiment principal repose sur des blocs et sur de larges piliers en briques. Au rez-de-chaussée, se trouve la salle à manger, qui a cent-cinquante pieds de profondeur, trente pieds de large. Les touristes à l'appétit solide, et les gourmets, y respirent, en acceptant consciencieusement leur devoir, la forte brise que leur envoie la Pontchartrain. Un petit corridor la sépare d'un salon simple, mais d'une exquise propreté, et meublé avec goût. Un piano-orgue, qui a été apporté de Paris, y attend, dans un coin, que des mains habiles viennent lui demander des sons harmonieux. Non loin du salon, on aperçoit la cave, où s'étalent les yeux liquides exhilarants et écumés sous.—Dans la partie supérieure, il y a dix chambres dont neuf aux personnes.

A côté de l'hôtel est la garçonnière—"Batchelor Hall"—qui a cinq chambres, et dont le rez-de-chaussée se compose d'un salon de billard, d'une salle de danse, et d'un restaurant pour recevoir convenants mille livres de glace, et contenant un dépôt de bière. C'est dans ce "beer saloon" que le public est accueilli par Andrew Hoffner, beau jeune homme à la figure toujours souriante, aux manières distinguées, et par Miss Nellie, son aide, dont les consommateurs savent apprécier la politesse et la complaisance.

Dans la vaste cour, l'œil s'égaye par quatre "cottages" ou chalets, qui ont chacun quatre chambres et un vestibule.

Le "House" et ses dépendances peuvent recevoir quatre vingts personnes.

L'on laisse que nous n'ayons pas encore parlé de l'établissement, au moment où nous écrivons ces lignes, pour ainsi dire, on apprête aux dames des rafraîchissements délicieux, et aux messieurs les cocktails et les sherry-cobblers, dignes émules des restaurants Antoine, commandés en chef autour des grands et des petits fourneaux ; qu'ils reconstruisent, parmi les garçons de salle attentifs et polis, une connaissance des jours heureux—Emile—persian vif, spirituel, prévenant, au langage correct, aux bonnes façons, et qui faisait par promenade, "Wanderspitzer Sauce" comme on anglais.

L'auteur a répondu à la missive : "On en fera part."

Formes des Clubs
pour
Achetez des Billets dans le
Grand Tirage du 15 Juin.
Taux spéciaux du Jour
par
Shéparder et Bureau
de la
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane
Coin Union et St Charles.

Ne quittez pas la ville sans vous procurer de la chaussure de l'Etoile Rouge.

On vend tous les jours des préparations destinées à arrêter le mal de dents ayant pour base l'ingrédient dangereux le chloroforme ; l'opium ou le plomb, etc., l'EAU DE SUEZ seule guérit sans danger et sans douleur les maux de dents les plus intenses.

M. Philip Werlein, 125 Canal, vendra à son magasin pour du comptant quelques mouvements pleins Pleyel d'occasion qu'il a en magasin. Il possède aussi l'attention exclusive des célèbres pianos Chickering, Mathushek et Hale, qu'il garantit et vend à des prix modérés. L'humidité de notre climat M. Werlein invite les personnes qui ayant besoin de pianos à venir examiner ces instruments.

Chaussures pour enfants, à l'Etoile Rouge.

—Dans les cercles diplomatiques de Vienne, on assure que le gouvernement du czar a positivement reçu l'offre de rétablir l'alliance des trois empires du Nord. La Russie, qui voit approcher la chute de l'empire ottoman, aurait besoin, dit-on, de ne pas s'opposer à l'annexion définitive de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Autriche.

Est-ce pour ce motif que la *Gazette allemande de Florin* écrit la phrase ci-dessous qui suit :

"A Phocion de l'univers, apparaît l'alliance d'une nouvelle triple alliance : un nouvel appareil, de Paris, que l'Angleterre, la France et l'Italie, prépareront à l'occasion du concert du Orient. Cette idée est, évidemment, dirigée contre l'alliance défunte des trois empereurs, dont on craint la résurrection, et qu'on désire tenir en échec, par un inquiétant contre-poids."

Le temps fuira
Sur des ailes d'or
Si vous soignez
Le Sang Lot
Au prochain Tirage
De $100,000
De la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
Un billet de $10
Offert à l'Abeille.

Allez à l'Hôtel de Ville et payez vos taxes tandis que vous pouvez le faire sans frais.

Si vous voulez que les rendez-vous et que la police soient payés alors à l'Hôtel de Ville et payez vos taxes. Il ne reste que quelques jours pour payer sans frais

Soignez, ne manquez pas de donner votre vote et votre influence en faveur de M. Fitzpatrick, candidat à la Chambre des Représentants, dans les élections qui auront lieu samedi prochain. Il est un homme sympathique, qu'il a gagné la confiance et l'estime de tous ceux qui l'approchent. Il est un homme d'affaires, et un homme de bien. Il est un homme qui a fait ses preuves. Il est un homme qui a fait ses preuves. Il est un homme qui a fait ses preuves